

Mairie de Camplong
10 Av Alexandre Piquet
34260 CAMPLONG

le 19 janvier 2017

Tel 04.67.23.90.67

Fax 04.67.23.99.38

camplong.mairie@wanadoo.fr

http://camplong34.fr

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le MARDI 24 JANVIER 2017

à 18 heures 00

Salle de la Mairie

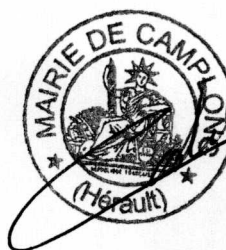
ORDRE DU JOUR

- **Cession des terrains des Charbonnages de France à la commune.**
- **Convention de Gestion du Gîte Communal avec Mme Cécile FORNEIRON.**
- **Modification tarif location gîte.**
- **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin ORB et Libron (approbation).**

Questions diverses

Le Maire

COSTE Bernard



COMMUNE DE CAMPLONG
Compte rendu du Conseil Municipal du
Mardi 24 janvier 2017 à 18 h 00

Présents : COSTE Bernard, ADMANT René, VEISLINGER Gilbert, , CORNET Jean Pierre, FABRE Marie José, PAYSAN Christophe, COMBETTES Alain, JOUCLA Katel, SAUVY Josette, BARRERE Paul.

Pouvoir : FABRE Marie José à COSTE Bernard

Excusé : BARGUES Séverine

Secrétaire de séance : Monsieur ADMANT René

Convocation : 19 janvier 2017

- **Cession des terrains des Charbonnages de France à la commune.**
Monsieur le Maire expose les propositions de Charbonnage de France pour la rétrocession de 162 ha de terrains houillers. Le conseil ne prend pas la décision définitive quant au prix proposé et souhaite une nouvelle entrevue avec Charbonnage.
- **Convention de Gestion du Gîte Communal avec Mme Cécile FORNEIRON.**
Monsieur le Maire indique que Madame Cécile FORNEYRON est candidate à la reprise de la gestion du gîte communal. Monsieur le Maire fait part d'une proposition de convention qui est acceptée par le conseil municipal.
- **Modification tarif location gîte.**
Le conseil municipal approuve l'augmentation des tarifs de location du gîte communal
- **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin ORB et Libron (approbation).**
René ADMANT est le représentant du Sivu de la Mare et de notre commune auprès du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb et Libron (SMVOL). Il explique que le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) a été mis en place par le SMVOL après de nombreuses réunions de travail. Il donne lecture des incidences du SAGE Orb et Libron sur l'environnement et met en évidence l'impact bénéfique certain, directement ou indirectement, sur la plupart des compartiments de l'environnement. Après cet exposé, Monsieur le Maire demande l'approbation de ce projet SAGE Orb et Libron. Le conseil municipal adopte le projet.

L'ordre du jour épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Pour extrait conforme

Le Maire
COSTE Bernard

